

DEPARTEMENT DE L'AUBE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES D'ARCIS
MAILLY RAMERUPT**
5 Rue Aristide Briand
10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation :
3 juin 2025

Date d'affichage :
3 juin 2025

Nombre de délégués en
exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent
à la séance : 41

Ayant pris part à la délibération :
49
(8 pouvoirs)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY
RAMERUPT**

Séance du 11 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze du mois de juin à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle des fêtes de Voué, sous la présidence de Monsieur Alain STEINMANN

Présents (41) : STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, JACTAT Jean-Claude, FEVRE Jean-Claude, ALBARET Patrick, ALBERT Eric, BAILLY-BAZIN Eric, BONNET Ghislaine, BRACQ Catherine, BRODARD Patrick, BROUET Sophie (suppléante de AKKOUCHE Malik-Tahar), BONCORPS Guy, CHAINE Jessica, COUSIN Camille, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUILLEMAILLE Philippe, GUYOT Maud, JACQUES Jean-Paul, JACQUIER Jean-Claude, LAMPSON Philippe, LEPAGE René, LESAGE Cynthia, LORNE Alain, MARIE Franck, MARTIN Maurice, MAUFROY Patrick, NOBLET Pascal, BRISBARD Jean-Pierre, PREVOT Céline, ROBIN Patrick, SEURAT Dominique, SIMPHAL Denis, SA Christelle (suppléante de TURPIN Denis), TARIN Gérald, THOUARD Philippe,

Excusés ayant donné un pouvoir (8) : GAUDY Solange (pouvoir à MEUNIER Bruno), HITTLER Charles (pouvoir à STEINMANN Alain), LOISEAU Anne (pouvoir à JACTAT Jean-Claude), FILIPPI Daniel (pouvoir à SOMMESOUS Dominique), FINCK Patrick (pouvoir à LORNE Alain), MAUCLAIRE Denis (pouvoir à PREVOT Céline), MICHONNEAU Philippe (pouvoir à ROBERT Jean-Claude), PETITET Jean-Pierre (pouvoir à TARIN Gérald),

Absents (9) : AUZOUX Agnès, BERNIER Guy, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, HULOT Florence, LAGOGUEY Jean-Jacques, LAMBERT Jean-Pierre POIRSON Didier, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2025-033 : Attribution de fonds de concours

- ✓ **Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ;
- ✓ **Vu** la délibération du Conseil communautaire n°2021-024, en date du 6 mai 2021, approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de communes Arcis Mailly Ramerupt ;
- ✓ **Vu** les Statuts de la Communauté de communes Arcis Mailly Ramerupt incluant les communes de Vaupoisson et de Pouan-les-Vallées comme communes membres ;
- ✓ **Vu** les demandes de fonds de concours formulées par les communes de Vaupoisson et de Pouan-les-Vallées pour les projets décrits ci-dessous,
- ✓ **Vu** le vote du BP 2025 en date du 10 avril 2025 prévoyant le renouvellement des crédits pour les dit fonds de concours,

Date	Commune	Travaux	Coût HT	Aides	Fonds concours	Fonds propres
25/03/2025	Vaupoisson	Mise en place de la vidéoprotection	29 192,00	16 643,40	6 274,30	10 299,30
02/05/2025	Pouan-les-Vallées	Remplacement des luminaires par des LED	44 000,00	22 000,00	7 500,00	14 500,00

Considérant que les dossiers de demande sont complets, conformément aux pièces demandées dans le Règlement d'attribution des fonds de concours,

Considérant que le montant des fonds de concours demandés n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint à la demande,

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **DECIDE** d'attribuer des fonds de concours aux communes comme suit :

Commune	Travaux	Fonds concours
Vaupoisson	Mise en place de la vidéoprotection	6 274,30
Pouan-les-Vallées	Remplacement des luminaires par des LED	7 500,00

- **AUTORISE** la Présidente à signer les conventions d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits

La Présidente,
Solange GARDY

